CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E105284** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2027**

ÉDITÉ LE 03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Raison sociale : EURL ERIC GICQUEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/04/2024

Capital : 3 840

3 RUE DU SOUVENIR
35490 CHAUVIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2004B01251

Siret : 478 835 390 00012

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0018550-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021239539804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021239539804

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 99 95 04 40 **Fax :** 02 99 95 08 80

Portable : 06 87 86 45 57

Responsabilité légale :
GICQUEL ERIC GÉRANT

Site Internet : http://www.leptit-plombier.fr

E-mail : eurlgicqueleric@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 822 481 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	04/07/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	21/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E105284** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2027**

ÉDITÉ LE **03/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/04/2024
Capital : 3 840

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2004B01251

Siret : **478 835 390 00012**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0018550-1
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021239539804
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021239539804
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **EURL ERIC GICQUEL**

3 RUE DU SOUVENIR
35490 CHAUVIGNE

Téléphone : 02 99 95 04 40 **Fax :** 02 99 95 08 80
Portable : 06 87 86 45 57

Site Internet : http://www.leptit-plombier.fr
E-mail : eurlgicqueleric@orange.fr

Responsabilité légale :
GICQUEL ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	21/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/07/2023
o Ventilation mécanique	21/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/06/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.